



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 1<sup>er</sup> juin 2023

Délibération n° 23C/04/04

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
24 mai 2023		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 66
06 juin 2023	En exercice : 77	Pouvoirs : 9 Votants : 75

**Objet : Election des vice-présidents**

L'an deux mil vingt-trois, le 1<sup>er</sup> juin à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Lieuvillers, sous la présidence de Olivier DE BEULE, président.

**Etaient présents :**

M. BALTZ Jean-Paul, BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), MMES BARTHE Isabelle, BENABBAS Stéphanie, MM BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MMES BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, MM BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELLOT Bertrand, CARRE Christophe, MM CONVERS Patrick, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DENEUFBOURG Xavier, MME DESMEDT Yveline, MM DEWAELE Bernard, MME DOLLEZ Colette, MM DOVERGNE Samuel, DUBOUIL Bernard, MMES DUPONT Stéphanie, ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, GIGNON Christophe, GESBERT Laurent, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, MM HAMOT Bertrand, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MM LEBRUN Alain, LEDENT Didier, MME LEFEBVRE Patricia (suppléante de M. SAINTE-BEUVE Nicolas), LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE François, MME LEQUEN Astride, MM LEROY Gérard, MATTE Xavier, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, M. SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc). M. SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, M. VAUCHELLE Patrick, MMES VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, MM WAFFELAERT Eric, MME WALLON Christine, MM WARME Philippe.

Soit 66 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

**Etaient excusés :** MME GRIGNON-PONCE Véronique,

**Etaient absents :** M. BOURGEOIS Jérôme

Ont donné procuration :

M. BERTHELOT Vincent (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. DOISY Hubert (Cressonsacq) à M. CANDELOT Bertrand (Grandvillers aux Bois) ;  
M. GONTARCZYK Guy (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;  
MME LACOMBE Isabelle (Ravenel) à M. LEROY Gérard (Ravenel) ;  
M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) à MME LEQUEN Astride (Avrechy) ;  
M. MATRON Matthias (Saint-Just-en-Chaussée) à M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) à M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy) ;  
M. MOONEN Thierry (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;

A été élu secrétaire de séance : M. Jean-Pierre GOURDOU

Pour chaque vice-président, l'élection suit les mêmes règles que celle du président.

Les vice-présidents ont pour mission de seconder le président, sous sa surveillance et sa responsabilité, dans le cadre strict de délégations de fonctions. Le président ne peut déléguer toutes ses fonctions. Les actes délégués sont faits au nom du président qui conserve, à tout moment, la faculté d'intervenir dans le domaine délégué.

Les vice-présidents sont élus alors que le président ne leur a pas encore confié de délégations.

Le mandat des vice-présidents est lié à celui du président : une nouvelle élection du président, pour quelque cause que ce soit, entraîne une nouvelle élection de tous les vice-présidents.

Au-delà des fonctions qu'ils tiennent par délégation du président, les vice-présidents ont vocation, dans l'ordre de leur nomination, à remplacer provisoirement le président dans la plénitude de ses fonctions, en cas d'absence ou de tout autre empêchement prolongé (le premier vice-président peut ainsi être appelé à remplacer régulièrement le président).

**Election du premier vice-président**

Jean-Paul BALTZ se déclare candidat et se présente devant les conseillers.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, le président Olivier DE BEULE propose de passer au vote à bulletin secret.

1<sup>er</sup> tour :

Est candidat : M. BALTZ Jean-Paul

**Dépouillement**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... : 75
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... : 0
- d. Nombre de votes blancs..... : 5
- e. Suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... : 70
- f. Majorité absolue ..... : 36

**Résultats :**

M. BALTZ Jean-Paul : 69 voix

M. FONTAINE Patrice : 1 voix

M. BALTZ Jean-Paul ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé premier vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

**Election du deuxième vice-président**

Jean-Louis HENNON se déclare candidat et se présente devant les conseillers.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, le président Olivier DE BEULE propose de passer au vote à bulletin secret.

**1<sup>er</sup> tour :**

Est candidat : M. HENNON Jean-Louis

**Dépouillement**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... : 75
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... : 0
- d. Nombre de votes blancs..... : 9
- e. Suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... : 66
- f. Majorité absolue ..... : 34

**Résultats :**

M. HENNON Jean-Louis : 65 voix

M. DENEUFBOURG Xavier : 1 voix

M. HENNON Jean-Louis ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé deuxième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

**Election du troisième vice-président**

M. DUBOUIL Bernard se déclare candidat et se présente devant les conseillers.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, le président Olivier DE BEULE propose de passer au vote à bulletin secret.

**1<sup>er</sup> tour :**

Est candidat : M. DUBOUIL Bernard

**Dépouillement**

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... : 75
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... : 0
- d. Nombre de votes blancs..... : 8
- e. Suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... : 67
- f. Majorité absolue ..... : 34

Résultats :

M. DUBOUIL Bernard : 62 voix  
M. GOURDOU Jean-Pierre : 2 voix  
M. BIZET Régis : 1 voix  
M. NAVARRO Julien : 1 voix  
MME DESMEDT Yveline : 1 voix

M. DUBOUIL Bernard ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé troisième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

**Election du quatrième vice-président**

Isabelle BARTHE se déclare candidat et se présente devant les conseillers.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, le président Olivier DE BEULE propose de passer au vote à bulletin secret.

1<sup>er</sup> tour :

Est candidate : Mme BARTHE Isabelle

Dépouillement

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... : 75
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... : 3
- d. Nombre de votes blancs..... : 4
- e. Suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... : 68
- f. Majorité absolue ..... : 35

Résultats :

Mme BARTHE Isabelle : 64 voix  
M. DENEUFBOURG Xavier : 1 voix  
M. GOURDOU Jean-Pierre : 1 voix  
M. GAINON Christophe : 1 voix  
MME MOKRI Djamila : 1 voix

Mme BARTHE Isabelle ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée quatrième vice-présidente de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installée dans ses fonctions.

**Election du cinquième vice-président**

Denis FLOUR se déclare candidat et se présente devant les conseillers.

Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat, le président Olivier DE BEULE propose de passer au vote à bulletin secret.

1<sup>er</sup> tour :

Est candidat : M. FLOUR Denis

## Dépouillement

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... : 75
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls ..... : 3
- d. Nombre de votes blancs..... : 7
- e. Suffrages exprimés [b-(c+d)] ..... : 65
- f. Majorité absolue ..... : 33

## Résultats :

- M. FLOUR Denis : 58 voix
- M. MATTE Xavier : 2 voix
- M. DENEUFBOURD Xavier : 1 voix
- MME BONNET Catherine : 2 voix
- M. GOURDOU Jean-Pierre : 1 voix
- M. FONTAINE Patrice : 1 voix

M. FLOUR Denis ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé cinquième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

## Le Conseil,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2019 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;  
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;  
Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que les vice-présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>e</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Jean-Paul BALTZ ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamé premier vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Jean-Louis HENNON ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamé deuxième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

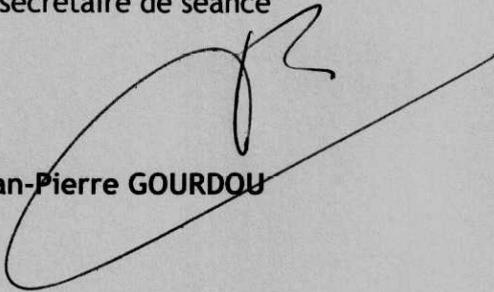
Monsieur Bernard DUBOUIL ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamé troisième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

Madame Isabelle BARTHE ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamée quatrième vice-présidente de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installée dans ses fonctions.

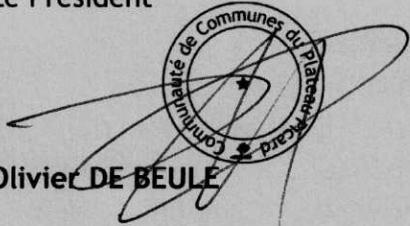
Monsieur Denis FLOUR ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés est proclamé cinquième vice-président de la communauté de communes du Plateau Picard et immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

  
Jean-Pierre GOURDOU

Le Président

  
Olivier DE BEULE

Acte publié ou notifié le 06 juin 2023